

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

MAISON MAUKA met un point d'honneur à garantir l'accessibilité des personnes en situation de certains handicaps à notre formation.

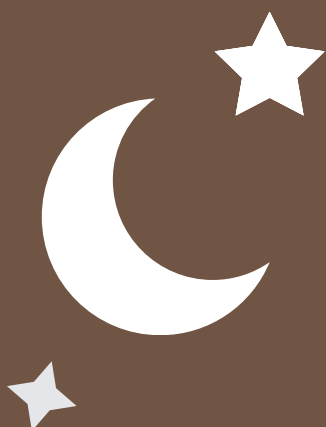
Nous étudions au cas par cas les mesures que nous pouvons mettre en place pour rendre accessible la formation et fournir les différentes compensations nécessaires si besoin et selon la typologie du handicap.

En fonction de la typologie et de la demande, nous pouvons nous rapprocher de nos partenaires spécialisés, l'AGEFIPH et/ou la MDPH pour un éventuel accompagnement. Une liste d'autres acteurs du champ du handicap est disponible.

Aussi, tout au long de la formation, les personnes en situation de handicap disposent d'un référent au sein de l'organisme de formation pour les accompagner.

Référente Handicap : KALUSZYNER Maureen

06 65 67 13 13 - contact@maisonmauka.com



*maison C mauka *

NOS PARTENAIRES REGIONAUX

Délégation régionale Ile-de-France
de l'AGEFIPH



192, avenue Aristide Briand
92226 Bagneux cedex
ile-de-france@agefiph.asso.fr
9h00 à 12h00 - 14h00 à 17h00
Tel : 0 800 11 10 09

rhf-idf@agefiph.asso.fr

Maison Départementale des
Personnes Handicapées (MDPH)



2 rue Rigault - 92 000 Nanterre (siège)
Du lundi au jeudi de 9h à 12h - 14h à 17h
Le vendredi de 9h à 12h - 14h à 16h30
<https://contact.hauts-de-seine.fr>
Tel : 01 41 91 92 50

anne.glaunec@mdph92.fr

Version MAJ du 08/02/24

11 rue Simone Veil, 93400 Saint-Ouen
SIRET 478 453 046 00029

MODALITES D'ACCESSIBILITE

La Référente Handicap prend contact avec le stagiaire afin d'échanger sur sa situation de handicap et ses besoins spécifiques.

Délai d'accès : afin de garantir l'accès et la qualité de notre formation, il est important que nous soyons informés au plus tôt du handicap de la personne inscrite (minimum 30 jours avant le démarrage de la formation).

Inscription : le stagiaire remplit sa demande d'inscription (document préalablement envoyé par mail ou téléchargeable depuis notre site internet).

En retour, la Référente Handicap prend contact avec le stagiaire afin d'échanger sur sa situation de handicap et ses besoins spécifiques.

Parcours d'admission : à l'aide d'un questionnaire, nous étudions ensemble les différentes étapes afin d'adapter sa formation et mettre en place les actions nécessaires facilitant et favorisant son apprentissage.

Nous tenons le stagiaire informé des éventuels moyens mis en place et restons disponibles à toute adaptation complémentaire.

Pour toute information complémentaire, contactez notre référent handicap.

En nous partageant vos spécificités et vos demandes d'adaptations, vous participez à l'apprentissage et à la montée en compétences d'inclusion !